

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres
Universitaires

18 / 00369 /MINESUP/SG/DAOU/SDAE/SBA/slo

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance and
Welfare

Yaoundé, le 07 AOUT 2018

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

(Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Gouvernement du Brésil a lancé l'offre de places gratuites pour les cours du premier cycle dans les Universités d'Enseignement Supérieur du Brésil à travers son programme « PEC-G » pour l'année académique 2018.

Cette offre du Programme PEC-G est destinée aux candidats de nationalité camerounaise, ainsi que ceux provenant d'autres pays en voie de développement, étudiants, résidant au Cameroun, dûment qualifiés à poursuivre les études dans une institution d'Enseignement Supérieur. Les dossiers complets du PEC-G peuvent être consultés à travers le site suivant : <http://iaunde.itamaraty.gov.br>.

Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite comprenant les prénoms, noms, boîte postale, émail et numéro de téléphone pour contact ;
- L'original du formulaire d'inscription rempli, daté et signé (à remplir à l'Ambassade) ;
- Un curriculum vitae ;
- Photocopies et originaux des bulletins de notes du second cycle de l'enseignement secondaire ;
- Photocopie certifiée conforme du relevé de notes du Baccalauréat ;
- Photocopie certifiée conforme du relevé de notes du Probatoire ;
- Photocopie certifiée conforme du Baccalauréat ;
- Photocopie certifiée conforme du Probatoire ;
- Photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance du candidat ;
- 02 demi-photos 4x4 du candidat ;
- Photocopie certifiée conforme des actes de naissance ou CNI des parents ou tuteur légal ;

cela va

- Un certificat médical indiquant si l'étudiant souffre d'une quelconque maladie ou s'il est sous traitement ;
- Le parent ou tuteur de l'étudiant devrait disposer au minimum le triple du revenu mensuel de ce qu'il doit allouer mensuellement à l'étudiant ;
- Bulletins de paie ou justificatifs des revenus des parents ou tuteur de l'étudiant.

Les dossiers de candidatures seront reçus à l'Ambassade du Brésil à Yaoundé **jusqu'au 31 août 2018.**

Copie:

-CRTV

-Cameroon Tribune

-DSI/MINESUP

- Services des Gouverneurs

- Chrono/Archives



Jacques FAME Ndongo